

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2019

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 16 DECEMBRE 2019 à 20h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 09/12/2019

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, RAYNAUD Alain, CRETIN Noëlle, GARCIA Valérie, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, CHEVALIER Agnès, SABOUL Eric, BREAUD Virginie, BERTHOUD Jean-Claude, VION-DURY Matthieu, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absent excusé : ARCHENY Yves

Secrétaire de séance : BECOT Samuel.

La séance est ouverte à 20h00

M. le Maire rappelle les manifestations et réunions qui se sont déroulées depuis le dernier conseil : le Téléthon le 7 décembre, l'Amicale des sapeurs-pompiers le 7 décembre avec remise de médaille, départ à la retraite et présentation des nouveaux membres, le repas des Aînés le 15 décembre (manifestation bien préparée par le CASA à qui le Maire renouvelle ses remerciements), grève des 3 enseignants le 5 décembre 2019.

A venir : la cérémonie des vœux le 25 janvier 2020 à 19h00 en mairie à Lalleyriat.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE

-Aucune DIA reçue depuis le dernier conseil.

2/COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

-EMET UN AVIS FAVORABLE sur le rapport adopté le 12 novembre 2019 par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), l'objet du rapport concernant le Conservatoire à rayonnement Départemental d'Oyonnax, l'assainissement incluant la « Gestion des eaux pluviales » dans le cadre de l'extension de périmètre de l'agglomération et le Fonds de solidarité Logement.

3/PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS - DOCUMENT UNIQUE

-Après avoir entendu le Maire exposé que la réglementation en vigueur impose à toute collectivité d'évaluer les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les agents et d'en transcrire le résultat dans un Document Unique (articles R.4121-1 à R.4121-4 du Code du travail) et présente au conseil municipal une proposition d'un intervenant en Prévention des Risques Professionnels susceptible d'aider la commune à réaliser le Document Unique, le bilan de pénibilité et le plan d'actions de prévention pour le personnel communal,

AUTORISE le Maire à lancer une consultation pour choisir le prestataire pour établir ces documents obligatoires et à signer tous les documents suite à cette consultation.

4/CONTRAT GROUPE ASSURANCES STATUTAIRES -CDG AIN

- DECIDE de donner mandat au Président du Centre de gestion de l'Ain pour procéder, au nom de la collectivité, à une consultation auprès des différents prestataires potentiels dans le respect du formalisme prévu par le Code de

la commande publique en vue de la conclusion d'un contrat groupe d'assurance collective pour couvrir les risques statutaires du personnel communal.

5/PANIERS GARNIS PERSONNEL COMMUNAL

-**APPROUVE** la remise de paniers garnis à l'ensemble du personnel communal pour l'année 2019, **PRECISE** que ces 11 paniers garnis seront commandés auprès de l'Office du Tourisme HAUT-BUGEY Espace 3 Lacs à Nantua.

6/BONS D'ACHAT NOEL 2019

-**ENTERINE** la décision de remise de bons d'achat aux personnes âgées de la commune de LE POIZAT-LALLEYRIAT pour les colis de Noël 2019, à utiliser à l'Epicerie le 2j au Poizat-Lalleyriat.

7/PRIX AUX SPORTIFS DE L'ANNEE

-**DECIDE** l'attribution d'un prix aux sportifs affiliés à un club de la commune et ayant obtenu un titre national au cours de l'année 2019 (Champion de France).

8/PARTICIPATION FRAIS SCOLARITE COMMUNE NANTUA

-**ACCEPTE** de participer exceptionnellement aux frais de scolarisation à compter de l'année scolaire 2018/2019 pour un enfant scolarisé à l'école Jean-Louis AUBERT à Nantua, **en classe ULIS**.

Cette participation sera reconduite tant que l'enfant restera dans cette unité qui n'existe pas à l'école Robert Moretti de Le Poizat-Lalleyriat.

9/DIVERS

-DM virements de crédits budget lotissement Lalleyriat pour règlement annuité emprunt décembre 2019.

-Conférence des maires le 03/12/2019 sur le PLUIH avec présentations du projet et des avis, des observations et du rapport de la commission d'enquête.

-HBA : déchetterie mobile samedi 25/04/2020

-France bois forêt : Bulletin décembre 2019

-RODP : règlement 2019 Electricité et Gaz (SIEA)

-ADAPA : remerciements subvention 2019 et rapport activité 2018

-Courrier DDFP suite motion retrait projet nouveau réseau de proximité des finances publiques

-Chambre des notaires : statistiques immobilières

-Voirie la Charmette/la Prairie : réunion le 18/12/2019

-Bacheliers 2019 : liste des élèves récompensés

-Acquisition véhicule DACIA DUSTER pour le CPINI Lalleyriat-Le Poizat

-HBA : lettre info maire n° 24 décembre 2019

-Arrêté préfectoral du 29/11/2019 modification compétences HBA

-Arrêté préfectoral du 02/12/2019 fixant les dates et lieu de dépôt des candidatures pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020.

-Commune Haut Valromey : numérotation et dénomination site La Fougeraie et la Charbonnière

-ADIL de l'Ain : info n°19

-Interventions des responsables des commissions :

-Noëlle Cretin : P'tits Echos janvier 2020

-Marie-Rose Corby : participation aux conseils d'écoles St Germain de Joux et Le Poizat-Lalleyriat, PMS école déposé en gendarmerie, rapport en cours pour RGPD.

-Zita : préparation cérémonie des Vœux

-Samuel : Changement de prestataire pour la distribution de l'eau potable (VEOLIA au 01/01/2020), réunion à prévoir avec les associations pour la préparation des animations sur le plan d'eau en février 2020, travaux de couverture de la chaufferie de la salle polyvalente en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Maire

HUYVAERT Yvon.